



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26081424

jale,
il,

Déposé / Reçu le

18 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **1031 922 226**

Nom

(en entier) : **MAGIS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue d'Arlon 25, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : DÉMISSION ET NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR

Décision de l'associé unique du 17/06/2026.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mattia Volpi.

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Mattia Volpi, né à Moncalieri le 24 janvier 1985, de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 17 juin 2026.

L'associé unique décide de nommer la société NEMESI B.V., inscrite à la BCE sous le numéro BE0690.654.549 et ayant son siège social Boomkwekerijlaan 30, 1640 Rhode-Saint-Genèse, en qualité d'administrateur de la société pour une durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2026.

Conformément à l'article 2:55 du Code des sociétés et des associations, NEMESI B.V. désigne Monsieur Andrea Papitto, né à Caserta le 22 mars 1985, en qualité de représentant permanent.

Procuration : L'associé unique autorise la SRL Accounting & Tax Solutions à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes décisions, y compris la signature et le dépôt des formulaires destinés à la publication au Moniteur belge.

Fait le 17 juin 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).